

Vous inscrivez votre enfant pour la 1^{ère} fois à l'école dans notre regroupement

Bonjour et bienvenu,

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de « qui-fait-quoi » au sein de notre regroupement.

Les enfants peuvent être accueillis :

<i>A l'école Maternelle :</i>	<i>A l'école Elémentaire :</i>
ECOLE MATERNELLE Grande Rue 28260 ROUVRES 02 37 51 26 62	ECOLE ELEMENTAIRE 6 Rue de l'Ecole 28260 BERCHERES S/VESGRE 02.37.82.02.87
<u>Horaires scolaires :</u> Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : De 9h à 12h de 13h30 à 16h30	<u>Horaires scolaires :</u> Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : De 8h50 à 11h50 De 13h40 à 16h40
Garderie : 02 37 82 12 01	Garderie : 09 72 55 20 90

Inscription scolaire :

Les inscriptions administratives des enfants se font en mairie de votre commune de résidence. Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, de vos pièces d'identité et livret de famille, du carnet de vaccination des enfants et du justificatif du tribunal en cas de séparation ou de divorce. Un certificat d'inscription vous sera transmis et vous devrez prendre contact avec la ou les directrice(s) d'école pour l'inscription scolaire.

Restauration :

Une cantine est disponible dans chaque école. Les repas sont commandés chez un prestataire extérieur et mis en température sur place par une cantinière.

L'inscription, la réservation et le paiement se font auprès du SIRP exclusivement (coordonnées en bas de page).

Transports scolaires :

Un service de transport scolaire est mis en place pour que chaque élève des 3 communes de Berchères-sur-Vesgre ; Saint-Ouen-Marchefroy et Rouvres puissent rejoindre leur école le matin avec retour à leur domicile après l'école. L'inscription se fait auprès de l'Agglo de Dreux sur <http://www.dreux-agglomeration.fr/Transports>

Garderie avant et après l'école :

Un service de garderie est proposé dans chacune des écoles le matin de 7h00 à 9h00 et le soir de 16h30 à 19h. L'inscription et le paiement se font auprès de l'Agglo de Dreux exclusivement. Renseignements alsh.abondant@dreux-agglomeration.fr

Le centre de loisirs pendant les vacances scolaires et le mercredi:

Un centre de loisirs est proposé dans la commune d'Abondant ou de Bû fonctionnant dès 7h et jusqu'à 19h. L'inscription, la réservation et le paiement se font auprès de l'Agglo de Dreux exclusivement. Renseignements alsh.abondant@dreux-agglomeration.fr